LA VILLE DE CHÂTILLON RECRUTE

Responsable de structure d'accueil de loisirs péri/extrascolaire/ séjours (H/F)

DEFINITION DU POSTE

CADRE D'EMPLOI : Animateur territorial / adjoint d'animation

TYPE D'EMPLOI : Poste en remplacement à temps complet

POSITION HIERARCHIQUE

- Rattaché.e au service Éducation
- Sous la responsabilité hiérarchique de la coordinatrice et du coordinateur du pôle péri / extra-scolaire

RECRUTEMENT ET REMUNERATION

- Recrutement par voie statutaire ou contractuelle
- Rémunération selon conditions statutaires

CONDITIONS D'EXERCICE

TEMPS DE TRAVAIL :

- Temps de travail annualisé sur une base de 36h30
- Congés : 25 jours + 8 jours de RTT

PARTICULARITES :

• 36h30 hebdomadaires
•Congés : 25 jours + 14 jours de RTT
• Particularités : Amplitude horaire 7h30 -18h30

AVANTAGES (*sous conditions)

• Prime annuelle
• Régime indemnitaire
• Complément Indemnitaire Annuel
• Participation employeur aux frais de transport et mutuelles santé et prévoyance labellisées
• Adhésion au C.N.A.S.

CONTEXTE

La ville de Châtillon, 38 000 habitants, située dans les Hauts-deSeine à 3 km de Paris est membre de l'Établissement Public Territorial Vallée Sud Grand Paris. Territoire attractif et dynamique, en proximité immédiate du cœur économique de Paris, la ville de Châtillon est en plein essor grâce à son développement et à l'aménagement de son territoire. Desservie par le tramway (T6) ou le métro (ligne 13), la ville a développé de nombreux services pour sa population.

Chatillon, ville labellisée UNICEF dispose de 13 accueils de loisirs pour un public âgé de 3 à 11 ans. En tant que Responsable, vous assurez le développement des accueils périscolaires et extrascolaires et l'épanouissement des enfants dans un cadre structuré et sécurisant.

MISSIONS PRINCIPALES

- Veiller au respect et à l'application de la réglementation relative aux accueils collectifs de mineurs.
- Construire et proposer, avec cohérence, les projets éducatifs et pédagogiques, ainsi que le fonctionnement de l'accueil des mineurs sur les temps périscolaires et extrascolaires.
- Participer au développement de projets partenariaux et transversaux (inclusion, citoyenneté et responsabilisation, prévention, etc.), en lien avec les objectifs du PEDT et du Plan Mercredi. Participer également aux différents événements.
- Encadrer et former les animateurs intervenant sur les temps périscolaires et extrascolaires.
- Collaborer avec les différents acteurs de la communauté éducative.
- Participer à la mise en œuvre des mesures de renforcement de la continuité éducative.
- Favoriser, en lien avec le référent Loisirs Handicap, l'accueil des enfants en situation de handicap au sein de la structure.

PROFIL

- Titulaire du BPJEPS.
- Expérience pratique confirmée dans l'animation en ACM.
- Connaissance du cadre législatif relatif à l'accueil collectif de mineurs.
- Connaissance du cadre législatif lié au cadre d'emploi.
- Connaissance des problématiques et des enjeux de l'animation.
- Connaissance des caractéristiques et des besoins des enfants.
- Connaissance de la méthodologie de projet.
- Bonne maîtrise des outils informatiques et qualités rédactionnelles.
- Capacités d'analyse et de synthèse.
- Qualités relationnelles.
- Sens de l'organisation et rigueur.
- Ponctualité et assiduité indispensables.
- Sensibilité à l'accueil des enfants en situation de handicap.

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Madame la Maire -1 place de la libération- 92320 CHÂTILLON
ou candidature@chatillon92.fr